

*En cordial hommage
au Président de Mon. Germ. Hist.*

M.C.

ANALECTA BOLLANDIANA

4° Bs 44999-18

REVUE CRITIQUE D'HAGIOGRAPHIE

Z5u2a040466

TOME 86 — Fasc. 1-2

PUBLIÉ PAR

MAURICE COENS, BAUDOIN DE GAIFFIER
FRANÇOIS HALKIN, PAUL DEVOS
JOSEPH VAN DER STRAETEN

BOLLANDISTES

Extrait du tome 86, fasc. 1-2.

MAURICE COENS
Translations et Miracles
de S. Bavon

BRUXELLES 4
SOCIÉTÉ DES BOLLANDISTES
24, BOULEVARD SAINT-MICHEL
1968

REVUE TRIMESTRIELLE SUBVENTIONNÉE PAR LA FONDATION UNIVERSITAIRE

MONUMENTA GERMANIAE
HISTORICA
Bibliothek

SOMMAIRE

Wolfgang LACKNER. Ein angebliches Enkomion des Chryso- stomos auf Gregor von Nyssa (<i>BHG</i> ² 717c)	5
Wolfgang LACKNER. Das « Fragmentum Nikolsburgense » der Georgslegende (<i>BHG</i> ² 669z)	10
François HALKIN. Saint Jean l'Érémodite	13
Jacques NORET. Ménologes, synaxaires, ménées. Essai de clarification d'une terminologie	21
Guy PHILIPPART. Saint Evasius de Casale, « évêque d'Asti »	25
Jacques NORET. La date de la mort de Liutprand, roi des Lombards, précisée par le nécrologe de Casale?	37
François HALKIN. Un énigmatique saint Jean de Jérusalem	38
Maurice COENS. Translations et Miracles de saint Bavon au xi ^e siècle	39
Maurice COENS. Note sur le culte ancien de saint Bavon	65
Baudouin DE GAIFFIER. Sainte Ide de Boulogne et l'Espagne. A propos de reliques mariales	67
Baudouin DE GAIFFIER. Sainte Ide dans les martyrologes	81
Michel AUBINEAU. Textes hagiographiques dans les dossiers de Sir Henry Savile	83
François HALKIN. Saint Luc le Stiriotte († 953) et non saint Pancrace	86
Paul DEVOS. Égérie à Bethléem. Le 40 ^e jour après Pâques à Jérusalem, en 383	87
Joseph VAN DER STRAETEN. Manuscrits hagiographiques du Mont Saint-Michel conservés à Avranches	109
Jacques DUBOIS. Le martyrologe de la collégiale Saint-Merry de Paris identifié	135
Michel VAN ESBRÖECK. Une liste d'apôtres dans le codex géor- gien 42 d'Iviron	139
Paul DEVOS. Le panégyrique de saint Étienne par Hésychius de Jérusalem	151
Bulletin des publications hagiographiques	173

Ce numéro a paru le 15 mai

TRANSLATIONS ET MIRACLES DE SAINT BAVON AU XI^e SIÈCLE

Constatons d'emblée un fait qui peut surprendre : le dossier hagiographique de S. Bavon, patron de Gand, n'a jamais été reproduit intégralement par l'imprimerie. La Vie ancienne du saint (BHL. 1049), datant du IX^e siècle, et les trois livres de ses Miracles (BHL. 1054), rédigés au X^e, ainsi que la Vie métrique (BHL. 1050), composée vers l'an mille, le remaniement littéraire de la *Vita I^a* par Thierry de Saint-Trond (BHL. 1051) et le bref *Carmen de S. Bavone* (BHL. 1053) ont été publiés ; les principaux d'entre ces textes l'ont même été plusieurs fois. Mais les Translations (ou plutôt les Ostensions) du corps saint en 1010 et 1058 (BHL. 1055-56, 1057) et divers récits de miracles du XI^e siècle (BHL. 1059) n'ont été édités que fragmentairement. On en trouve des extraits épars, insérés, en 1765, par le bollandiste J. Périer dans son « *commentarius praeuius* » sur S. Bavon¹ ; ces mêmes textes et quelques autres, représentés maintes fois par les seuls premiers mots d'un paragraphe, ont été regroupés par O. Holder-Egger dans les *Monumenta Germaniae historica*².

Il nous a paru dès lors opportun de publier ici dans leur suite naturelle et sans lacunes ces documents, tous écrits au XI^e siècle, tels qu'ils se rencontrent dans le manuscrit 404 de la Ville de Bruges et, en ce qui concerne la Translation de 1010 seulement, dans le manuscrit 308 de l'Université de Gand. Nous ne citons ici que pour mémoire la recension abrégée (BHL. 1058 et 1060) qui se lit dans le manuscrit 487 (XV^e siècle) de la même université.

On connaît suffisamment le recueil gantois 308, déjà plusieurs fois décrit (= **G**)³, où les moines de Saint-Bavon consignèrent,

¹ *Act. SS.*, Oct. t. 1, p. 269-270, nos. 79-83 ; le commentaire a été repris par J. Ghesquière dans les *Acta SS. Belgii*, t. 2, p. 436-498.

² *Script.* t. 15 (1888), p. 597-599.

³ Notamment dans *Anal. Boll.*, t. 3 (1884), p. 188-191 ; *Neues Archiv*,

tout au long du xr^e siècle, les pièces qui ont pour objet les saints de leur abbaye. Leur patron principal y est présent par sa *Vita Ia*, les *Miracula* en trois livres, la Vie métrique, le *Carmen* et, enfin, aux fol. 167-171, la Translation de 1010 avec cinq des six Miracles qui s'y rapportent. Pour cette Translation, G sera, on le comprend, notre meilleur témoin ; le § 6 manquant se trouve heureusement dans le manuscrit de Bruges.

Bien que devant son origine à l'abbaye cistercienne de Ter Doest à Lissewege (*Thozan* se lit encore à l'intérieur du premier plat), le Brugensis 404, du xiii^e siècle (= D)¹, comptant 158 folios, est un des volumes du *Legendarium Dunense*, ainsi appelé parce que le monastère des Dunes l'a possédé à son tour avant qu'il fut compris, à l'époque moderne, dans le fonds de la Bibliothèque de la ville de Bruges². Les deux manuscrits 403 et 404, de grande dimension (0^m,500 × 0,325), à deux colonnes, constituent un des représentants du grand légendier de Flandre, qui s'est formé à la fin du xii^e siècle et dont nous retrouvons aussi des éléments dans les volumes survivants de Clairmarais (aujourd'hui Saint-Omer, 716), de Vaucelles (Bruxelles, Bibliothèque royale, 7460 et 7461) et de Marchiennes (Douai, 838)³. Seul, parmi eux, le manuscrit 404 de Bruges contient, aux fol. 111-114, la réunion des textes *BHL.* 1055-56, 1057 et 1059, que nous éditons ci-dessous.

Quel est l'objet particulier de ces récits ? Pour le saisir, il convient d'esquisser d'abord le cadre historique où ils ont été conçus et qui fut marqué, comme on sait, par les rivalités d'ordre économique et religieux qui, depuis le milieu du x^e siècle à la fin du xr^e, opposèrent entre elles les deux abbayes gantoises de Saint-Bavon et de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin, se relevant difficilement, surtout la première, des désastres subis pendant les invasions normandes⁴.

t. 10 (1884), p. 369-374 ; voir aussi W. LEVISON, *Conspectus codicum hagiographicorum*, dans *M.G.*, *Script. rer. merov.*, t. 7 (1920), p. 591.

¹ Décrit dans *Anal. Boll.*, t. 10 (1891), p. 461-465 ; A. DE POORTER, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de Bruges* (Gembloux, 1934), p. 455.

² Sur les monastères de Ter Doest et des Dunes, voir dom N. HUYGHEBAERT dans le *Monasticon belge*, t. 3, II (Liège, 1966), p. 317-351 et 353-445.

³ Voir W. LEVISON, *op. c.*, p. 542-543.

⁴ Il est superflu de rappeler ici les travaux d'O. Holder-Egger, L. van der

Divers travaux critiques et l'élaboration d'un mémoire considérable traitant du domaine foncier du monastère de Saint-Bavon et qui parut en 1958 ont permis au professeur Adrien Verhulst d'éclairer de lumières nouvelles l'histoire ancienne des deux abbayes gantoises¹. Les opinions généralement reçues en la matière ayant dû être révisées sur des points importants, nous récapitulons ici les faits principaux.

Fondé le premier en l'honneur de S. Pierre par S. Amand lui-même, peu avant 639, au confluent de l'Escaut et de la Lys *in loco Ganda vocato*, le monastère de Saint-Bavon ne prit son nom traditionnel que vers le début du IX^e siècle; son premier supérieur fut Florbert. Sur ce point, les Bavoniens ne se mettront donc pas dans leur tort, au cours des controverses futures, où la question des origines fut souvent soulevée. L'autre monastère gantois a été érigé, en l'honneur des Saints-Pierre-et-Paul, sur une colline, le Mont-Blandin, au sud de l'agglomération, entre les années 650 et 675, par un disciple de S. Amand, lequel résidait alors à Elnone. Au début ce fut, semble-t-il, une *cella*, dont le premier préposé fut le fondateur, qui se serait appelé Jean. Il n'aurait porté le titre d'abbé qu'après la mort de son maître Amand. Contrairement à ce qu'on a souvent affirmé, les deux abbayes n'eurent pas de supérieur commun avant qu'Éginhard, d'abord abbé du Mont-Blandin en 815, eût pris aussi le monastère de Ganda sous sa direction en 819. Il appliqua dans l'un et l'autre établissement les mesures d'une même politique réformatrice, celle qui avait été instaurée par Louis le Pieux. Après la mort d'Éginhard et celle de l'empereur (840), il semble que les deux monastères eurent, à nouveau, des abbés distincts. Survint alors l'attaque danoise et la mise à sac de Saint-Bavon. Le groupe principal des Bavoniens

Essen, Ph. Grierson, L. Voet et autres, que nous avons eu l'occasion de citer maintes fois, notamment dans notre étude *L'auteur de la Passio Livini s'est-il inspiré de la Vita Lebuini?* (*Anal. Boll.*, t. 70, 1952, p. 285-305). Le ton parfois si déplaisant de l'article fondamental d'Holder-Egger dans les *Mélanges Waitz* ne doit pas empêcher de reconnaître le bien-fondé de la plupart des allégations qu'il contient.

¹ Voir A. E. VERHULST, *Over de stichting en de vroegste geschiedenis van de St. Pieters- en Sint-Baafsabdijen te Gent*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, N. S., t. 7 (1953), p. 1-51; id., *De Sint-Baafsabdij te Gent en haar grondbezit (VII^e-XIV^e eeuw)*, Bruxelles, 1958 (= *Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie van België*, Klasse der Letteren, 30).

trouva finalement un refuge à Laon (853), avec le corps de leur patron et d'autres pièces de leur trésor ; quelques-uns de leurs confrères se seraient abrités dans la campagne gantoise, peut-être au Mont-Blandin, qui alors demeura épargné. La grande invasion des Normands, en 879, fut pour Gand une dure catastrophe, dont les religieux n'allaient se relever que lentement. Au début du x^e siècle, ce qui survivait de la communauté bavonienne se trouvait replié à Nesle-la-Reposte (Marne), tandis que les Blandiniens, déjà rentrés peu après 892 dans leur monastère, profitaient des faveurs du comte de Flandre Arnoul. Ceux de Saint-Bavon, par contre, ne revinrent qu'entre les années 911, au plus tôt, et 937, au plus tard. Leur maison avait été détruite et leurs biens domaniaux étaient passés presque en totalité dans des mains laïques, notamment dans celles du comte et de ses vassaux. Tout était à restaurer, et Saint-Bavon fit alors figure de parent pauvre. Sur ces entrefaites, une réforme des deux couvents fut confiée par Arnoul à Gérard de Brogne. Celui-ci commença par Saint-Pierre-au-Mont-Blandin, où il porta le titre d'abbé. Lorsqu'il eut résigné ses fonctions, Womar prit sa place en 953. Dans la suite, chaque abbaye eut son propre supérieur régulier.

Dès cette époque, une certaine animosité avait commencé de régner entre les deux établissements. Nous en recueillons un écho, encore assourdi mais qui ne trompe pas, dans le livre 1^{er} des *Miracula Bavonis*. On y évoque la cérémonie, au temps où Gérard de Brogne était abbé, d'un transfert du corps de S. Bavon en un lieu plus digne, où pourrait mieux se manifester son pouvoir de thaumaturge. Or des rumeurs s'étaient répandues au sujet d'une fraude qui serait machinée, mettant en cause la vraie nature de ces reliques. Voici le passage essentiel :

Dispositisque quae ad opus erant, id est 11 kal. octobris, quo eiusdem depositionis sancta celebratur vigilia¹, deliberaverunt efficere². Huic negotio intererat et magna pars extiterat Gerardus abbas. Sed, quoniam falsi rumoris vulgaverat opinio quasi isdem erga sancti pignora aliqua intendisset fraudis molimina, inter iter agendum posito in contiguo eidem monasterio campo sancto feretro, ad propellendam sinistri rumoris infamiam, sublato pallio, cunctis qui aderant sigilla antiqua manu infixata monstravit integerrima. Quantum ibi leticiae³...

¹ Le 30 septembre 946.

² Entendez : le transfert des reliques.

³ Éd. O. HOLDER-EGGER, dans *M.G.*, Script. t. 15, p. 594.

Cela se passait le 30 septembre 946. Nous verrons plus loin¹ les Bavoniens se plaindre, presque dans les mêmes termes, de la *falsi rumoris opinio*, ou de la *sinistri rumoris infamia*, dont le foyer de diffusion se localisait, en des circonstances toutes pareilles, au sommet de la colline blandinienne.

Cette rivalité, tantôt latente, tantôt plus ouverte, entre les deux abbayes se marque fort bien dans un incident, de nature apparemment bénigne, mais cependant révélateur. Nous en sommes informés par une courte missive que l'abbé de Saint-Bavon Otwin (981-998) transmet à l'abbé du Mont-Blandin Adalwin (986-995); elle nous a été conservée dans le manuscrit 308 de Gand, fol. 21^v-22^v. Voici à quelle occasion : un pénitent nommé Landon avait frappé à la porte des Blandiniens et avait obtenu d'eux, pour sa *sublevatio*, 30 messes et 50 psautiers. Le rouleau du pénitent où était inscrite cette libéralité fut présenté ensuite aux moines de Saint-Bavon, avec l'espoir exprimé par les Blandiniens que leurs voisins se montreraient tout aussi compatissants. Ils le furent, en effet, mais leur supérieur se formalisa des termes par lesquels Adalwin avait, dans le message, désigné sa communauté : *fratres Blandiniensis coenobii in castro Gandavo siti*. Aussi réplique-t-il par la note suivante : *Laudanda devotio paenitentis et praedicanda karitas vestrae promissionis, quem nos quoque fecimus securum earundem promissionum. Sed discordiae vitulamina, quae iam credebamus radicitus, ut promissistis, excisa, haut modicum nos turbant brevi inscripta. Quibus ne videremur cedere et illata non purgare, falerata iacula verborum fugientes, quippe nil laudis egentes, his paucis et communibus respondemus. Advertite! Nos nescimus neque libris invenimus aliud castrum Gandavum nisi super Scald fluvium, ubi idem amnis Legiae coniungitur, situm. Aut ostendite aliud aut cedite responso, et Blandinium fatemini inter Scald et Legiam situm; vel, si reniti cupitis, haec duo flumina aliter cucurrisse dicetis, ut tempore sancti Amandi una civitas, id est castrum, utrumque concluderet locum. Haec de paucis, quamquam copia multa sufficiat nobis. Unde propter pacis, caritatis concordiaeque custodiam oramus: corrigite vestros, ut utantur his nominibus et verbis quibus usi sunt retro diebus et satis sint nobis antiqua; non necessaria sunt nova*². Ce texte nous paraît suggestif et ne réclame pas de commentaire. Ajoutons seulement que sur le point crucial que nous venons d'évoquer la controverse ne cessera pas.

Un siècle plus tard, en 1079, le moine blandinien Lambert composera un réquisitoire (*BHL*. 3029-3031), adressé au peuple chrétien tout entier, où il entend démontrer, contre les Bavoniens, que le monastère du Mont-Blandin fut fondé le premier par S. Amand, qu'il se trouvait bel et bien sur le territoire de Gand et qu'il eut pour pre-

¹ P. 45, 53, 56.

² Cf. *Neues Archiv*, t. c., p. 374; *Anal. Boll.*, t. 3, p. 149.

mier abbé S. Florbert. On se doute qu'au cours de la lutte entre les deux abbayes plusieurs documents diplomatiques, épigraphiques et narratifs avaient subi, de part et d'autre, des interprétations, voire des falsifications tendancieuses. Lambert, dans son libelle, fait observer, non sans acrimonie : *Haec loquimur non ut falsa loquentes fratres — et utinam in Christo fratres! — incusemus, sed ut nosmetipsos vera dicendo excusemus*¹.

La possession de corps saints, ne l'oublions pas, était fort précieuse pour une abbaye et non seulement du point de vue spirituel. Sans compter l'accroissement de prestige, elle entraînait aussi de nombreuses donations ; or, de celles-ci, Saint-Bavon avait un besoin extrême. La lettre de l'abbé Othelbold à la comtesse Odgive, où sont énumérées les reliques insignes du monastère et qu'on a pu appeler une « lettre de mendicité », est à cet égard caractéristique².

Avec elle, nous sommes entrés dans le premier tiers du XI^e siècle, qui vit s'achever puis se stabiliser le grand effort des religieux de Saint-Bavon vers la reconstitution du patrimoine foncier de leur maison. Nous n'avons à envisager cette période, quant à nous, que sous l'angle de l'hagiographie. Celle-ci, on le sait, ne chôma pas alors au confluent de l'Escaut et de la Lys. Il suffit de consulter la *Bibliotheca hagiographica latina* sous les noms de Bavon, disciple de S. Amand ; de Landoald et de ses nombreux compagnons, dont les restes furent amenés de Wintershoven ; de Liévin, trouvé à Houtem et pourvu d'une Passion légendaire d'archevêque irlandais et de martyr ; de Macaire, archevêque prétendu d'Antioche, décédé au cours de ses pérégrinations, à l'étape de Gand, etc. Plusieurs de ces personnages, honorés comme saints, seront évoqués dans les textes que nous éditons ci-dessous.

I. LA TRANSLATION DE S. BAVON EN 1010

Ce récit, accompagné de Miracles, est appelé dans le manuscrit de Bruges *Translatio S. Bavonis prima* et distingué par là d'une

¹ Éd. HOLDER-EGGER, p. 642, l. 33-34.

² La lettre a été publiée en dernier lieu avec d'amples explications par L. Voet, *De brief van abt Othelbold aan gravin Otgiva over de relikwieën en het domein van Sint-Baafsabdij te Gent (1019-1030)*, vol. in-8° de la *Commission royale d'histoire* (Bruxelles, 1949). Sur le culte des saints de Gand, on trouvera l'essentiel dans l'article de M. Coens et J. van der Straeten, *Un martyrologe du XII^e siècle à l'usage de Saint-Bavon de Gand*, dans *Anal. Boll.*, t. 84 (1966), p. 129-160.

autre narration, qui suit, portant le titre de *Translatio secunda* et datée, celle-ci, de 1058. Bien entendu, les mentions *prima* et *secunda* ont ici un sens purement relatif ; elles font abstraction des longs voyages que le corps de S. Bavon avait accomplis précédemment hors de Gand, comme nous l'avons rappelé ci-dessus ¹. En outre, les translations de 1010 et de 1058 ont le caractère d'une ostension, destinée à faire reconnaître au grand jour l'authenticité, malignement contestée, des ossements du patron local : *ob quandam infamiam eliminandam* (1010) ², *ut mendacium propulsetur...*, *ut veritas ipsa palpetur* (1058) ³.

L'auteur contemporain qui tint la plume dans la première Translation, a introduit son sujet par un prologue d'une tournure assez prétentieuse et dont la phrase initiale a été empruntée textuellement au *De Catilinae coniuratione* de Salluste. Pour le reste, on y surprend comme un arrière-goût de Quintilien. Fatuité déguisée en fausse humilité, c'est la loi du genre. Le fait lui-même de l'ostension accomplie le 1^{er} août 1010, jour consacré, est-il dit, à une fête de S. Bavon ⁴, tient en quelques lignes. On rappelle qu'à cette date Robert (II, dit le Pieux) était roi et Baudouin (IV, le Barbu) « marquis » de Flandre ; Erembold gouvernait l'abbaye de Saint-Bavon et organisa toute la cérémonie. Parmi les nombreux invités de marque on cite notamment Adalbert l'ancien, qu'on décore à la fois, pour le flatter, du titre de fondateur du *coenobium Gandense* (entendez : un des principaux promoteurs de la restauration, en 1003, de l'aile droite du monastère) et de supérieur (ce qu'il était réellement) de l'abbaye Sainte-Marie (de Tronchiennes) ⁵ ; Fastrade, avoué de Saint-Bavon ; et Lambert, châtelain de Gand.

La châsse est ouverte, le corps entier du saint apparaît. Mais, afin que tous les assistants puissent mieux le contempler, on transporte la « fierte » sur une hauteur, le *Mons sanctae Crucis* ⁶. Au moment où le cortège se met en route, une jeune fille appelée Meinswide, native d'Anvers, à qui ses membres paralysés n'avaient pas permis de se porter au passage des saintes reliques et qui demeurait étendue, sans forces, sur le seuil de l'église, s'adressa en termes émouvants à S. Bavon. Elle fut instantanément guérie et clama sa joie. *Quae actenus penes nos manet*, ajoute l'auteur (§ 2). Une autre

¹ P. 42.

² Ci-dessous, p. 53.

³ Ci-dessous, p. 56.

⁴ Celle qui commémorait l'élévation présumée du corps de S. Bavon par S. Éloi, évêque de Noyon (*Act. SS.*, t. c., p. 254).

⁵ Voir *Act. SS.*, Oct. t. 1, p. 271F-272B.

⁶ Non loin de la route qui conduit de Gand à Termonde. Cette colline sera appelée plus tard Mont-Saint-Pancrace, cf. ci-dessous, p. 47.

femme, qui était sourde, recouvra soudain l'ouïe, tandis que s'échappait un flot de sang (§ 3).

Suivent encore deux autres miracles (§ 4-5). Le premier eut pour bénéficiaire un jeune homme nommé Thietbold, qui habitait Bruges. Perclus et incapable de se mouvoir, il fut véhiculé jusqu'à Gand par une matrone appelée Imma, qui prenait soin de lui depuis dix ans. Dans l'église de Saint-Bavon il pria avec ferveur et se releva guéri. Chaque année, il revient pour rendre grâce à son sauveur. Le second miracle vit Folbert, adolescent paralysé des jambes et soutenu par des béquilles, s'approcher du tombeau du saint puis, après une crise violente, se redresser soudain, les membres inférieurs entièrement raffermis.

Le § 6, qui manque dans le manuscrit G, ne relate pas de nouveau prodige en particulier, mais sert de conclusion à ce qui précède, en exaltant le crédit de S. Bavon auprès de Dieu et son pouvoir thaumaturgique éprouvé.

L'auteur, en terminant, évoque de façon assez inattendue le culte de S. Macaire. Il insiste sur le fait que les honneurs qu'on rend à celui-ci depuis peu à l'église de l'abbaye ne font pas tort à S. Bavon ; au contraire, leurs intercessions respectives se conjuguèrent heureusement pour obtenir le salut des sourds, des aveugles et des boiteux qui les invoquent. *Iudicent alii quod velint...*, fait observer, non sans quelque ironie, notre hagiographe. Ce religieux, notons-le, est celui-là même qui rédigea vers cette époque, en 1014, la *Vita Macarii prior* (BHL. 5100), dont la première phrase rappelle d'ailleurs l'ostension de S. Bavon en 1010. La courte Vie de Macaire, avec les Miracles qui la suivent, paraissent bien de la même plume que la Translation de S. Bavon que nous venons d'analyser ; et dans le manuscrit 308 de Gand les deux textes, tout naturellement, voisinent, séparés seulement par une miniature, qui représente S. Macaire.

II. LA TRANSLATION DE S. BAVON EN 1058

Ce morceau est d'une tout autre facture que le précédent, et le ton vif qui y règne se ressent d'une polémique plus âpre, nourrie par près d'un demi-siècle de démêlés et de rancœurs. *O maledicta, o execrabilis invidia, raro dormitans*, s'écrie notre auteur, stigmatisant ainsi de nouvelles intrigues des Blandiniens. Constatant que l'adversaire non seulement n'avait pas désarmé, mais relevait la tête (*recauit invidia proruens in vicium prime et eiusdem falsitatis*),

l'abbé Folbert estima, en 1058, devoir réitérer l'ostension publique et vengeresse de 1010.

Il saisit l'occasion d'une bénédiction de bâtiments restaurés en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul, pour organiser une cérémonie en présence des notabilités officielles, qu'il rangerait ainsi de son côté. A cet effet, il s'était rendu auprès du comte de Flandre Baudouin V de Lille, pour obtenir son concours et recevoir ses conseils. Mais Baudouin, circonvenu habilement par ceux du Mont-Blandin, se déroba. L'hagiographe de Saint-Bavon insère ici, en style direct, les fielleux discours qu'il prête à l'adversaire en cette circonstance.

Folbert eut plus de succès chez l'évêque de Tournai qui s'appelait, lui aussi, Baudouin, ainsi que chez d'autres personnalités, parmi lesquelles on cite seulement Raingot, l'avoué de Saint-Bavon, et Folcard, le châtelain de Gand. Le 10 mai 1058, la châsse fut ouverte à nouveau et portée sur la colline de Sainte-Croix (*modo sancti Pancratii montem*, ajoute l'auteur)¹. Déjà, au sortir de l'église, une femme qui appartenait à la *familia sancti Bavonis* et qui se traînait, nouée et claudicante, invoqua le saint qui passait, puis, guérie, se joignit au cortège en glorifiant son céleste protecteur. On voit que l'histoire se répète, chez les hagiographes. Mais un prodige plus éclatant allait authentifier les reliques de S. Bavon. Le ciel s'entr'ouvre et le signe de la Croix apparaît, lumineux, au-dessus de la châsse. *Ubi nunc invidia*, s'exclame l'auteur, *quid latrabit amplius mordax nequitia?* Un événement aussi providentiel ne manqua pas d'être l'objet, de la part du Bavonien triomphant, d'une longue amplification littéraire, remplie d'échos bibliques et de leçons édifiantes.

Cependant, il s'avise à temps qu'un nouveau récit miraculeux frappera davantage les esprits et les cœurs que les plus beaux exposés théologiques. Il appuie donc son discours par le poignant sauvetage d'un navire, qui sans l'aide de S. Bavon allait se perdre corps et biens. A son bord se trouvait la précieuse dépouille du *symmista Dei* Bavon, accompagnée de quelques religieux. (On se demande en quelles circonstances cette translation par mer a bien pu se faire)². Le ciel d'abord est serein, il fait beau, on est d'humeur allègre. Tranquillité fallacieuse, car *quae spes in undis, quae fiducia in auris?* La tempête s'élève et sous un ciel bas et obscur la barque devient le jouet des vagues. L'équipage est près de désespérer. Alors, un des moines de l'escorte se saisit de la barre et d'une main énergique dirige les mouvements du bateau. Il se

¹ Des reliques de S. Pancrace avaient été rapportées de Rome par l'abbé Erembold. Cf. *Act. SS.*, April. t. 1, p. 892.

² S'il s'agit d'un épisode qui se rapporte au début du x^e siècle, on ne voit pas que le chemin de Nesle-la-Reposte à Gand ait pu passer par la mer du Nord.

confie en S. Bavon, fait honte aux passagers de leur peu de foi. « Je vois vos cheveux se hérissier, la frayeur vous laisse sans voix, et vous ne levez pas vos yeux vers votre puissant patron, présent ici même (*quem praesentem habetis et cernitis*). Reprenez courage et espoir ! » Bientôt les vents s'apaisent et la clarté des étoiles perce les ténèbres. Ce « récit de Théràmène » se clôt par des louanges à S. Bavon, dont Dieu a ramené les glorieux restes *ad sedem suam coenobii Gandensis*.

Notre analyse du texte *BHL*. 1057 révèle à suffisance son objectif principal : c'est une nouvelle démonstration de la propagande des Bavoniens pour faire triompher à Gand la cause de leur patron et, par voie de conséquence, celle de leur abbaye, trop longtemps désavantagée.

III. AUTRES MIRACLES DE S. BAVON AU XI^e SIÈCLE

On ne lit ces cinq récits, en recension originale (*BHL*. 1059), que dans le manuscrit de Bruges. J. Périer en a cité des extraits, mais d'après une version abrégée (*BHL*. 1060), contenue dans un recueil gantois plus tardif. Quant à Holder-Egger, il n'en a imprimé qu'une faible partie. Trois d'entre eux (§ 2-4) ont pour tristes héros des personnages nommément désignés, Arnold d'Oosterzele, Siger de Meerbeke et Lambert de Crainhem, lesquels, de diverses manières, ont manqué gravement de respect envers S. Bavon ou usurpé des biens de son abbaye. On a voulu manifestement, par l'exemple des rudes châtiments encourus, dissuader quiconque de se livrer encore à de semblables attentats.

Le premier Miracle de la série met en scène un certain Héléulf, paralysé des deux pieds depuis sa naissance. Le jour même de l'élévation des restes de S. Macaire (9 mai 1067), il se transporte dans l'église de Saint-Bavon, confiant dans les mérites du patron local. Des témoins de la guérison spectaculaire qui suivit la prière d'Héléulf, plusieurs qui avaient vu le malheureux ramper sur le sol purent constater qu'il marchait librement, et cela longtemps encore après la faveur obtenue (*multumque temporis postmodum libere gradientem*). Cette dernière circonstance montre assez que la rédaction de l'hagiographe ne date pas de l'événement lui-même, mais sans doute du XI^e siècle déjà déclinant.

Arnold d'Oosterzele, acteur principal du deuxième Miracle, est un homme noble et opulent¹. Sa conduite inique le fait comparer

¹ Oosterzele se trouve à trois lieues de Gand, sur la route de Gand à Grammont.

au roi Achab de la Bible, s'appropriant la vigne de Naboth¹. La vigne, en l'occurrence, est une propriété de Saint-Bavon (*adiacentem sibi terram sancti Bavonis*). Elle se trouvait apparemment à Gijzenzele, où l'abbaye possédait déjà des biens en 864, mais qui furent plus d'une fois distraits de son domaine². Dûment interpellé, Arnold demeure endurci « comme le Pharaon ». Une semonce en public, puis une condamnation canonique n'obtiennent pas un meilleur résultat. Arrive le jour de la fête des apôtres Pierre et Paul, qui voit, chaque année, au milieu d'un grand concours de peuple, le transfert et le retour des reliques de S. Liévin de Gand à Houtem³. A cette occasion, un nouveau et solennel appel est fait à la conscience de l'injuste détenteur, avec la menace de l'excommunication s'il ne vient à résipiscence. Rien n'y fait. Comble d'audace, on voit, le jour de l'élévation de S. Macaire et de la dédicace de l'église de Saint-Bavon, l'impudent Arnold se présenter avec quelques familiers au seuil du sanctuaire. Les religieux s'apprêtaient à chanter l'office de vêpres. Arnold prétend y assister. A l'un de ses compagnons assez sage pour l'en dissuader, il réplique : « J'offrirai un denier, le denier de la réconciliation, et tout ira bien. Les saints du ciel sont miséricordieux ! » Sur ces mots, il pénétra dans la maison du Seigneur et alla se poster devant l'image de la Sainte Croix. Quelle prière fut la sienne ? On ne sait. Soudain, il tomba en avant, sa face heurta les dalles et du coup il perdit la vie. Cette fin tragique terrifia le peuple fidèle. Les héritiers d'Arnold restituèrent le bien volé, fournissant au surplus des garanties pour l'avenir. Après quoi, le défunt fut absous par l'abbé de Saint-Bavon et il reçut une sépulture chrétienne.

La villa de Houtem, que nous venons de mentionner et qui appartenait à Saint-Bavon⁴, fut pillée un jour de fond en comble par un nommé Siger de Meerbeke⁵. Il ne se laissa nullement impressionner par la présence du sépulcre où S. Liévin avait jadis reposé ; il emporta tout, le bétail aussi bien que le mobilier. Comme les gens lui reprochaient cette conduite impie, Siger, fier de son riche butin, vomit des sarcasmes à l'adresse de S. Bavon, propriétaire du lieu : se frappant le haut de la jambe, il cria : « Votre S. Bavon, qu'est-ce d'autre qu'une pustule (*papula*) sur la cuisse ? » Les habitants lésés allèrent à Gand, pour se plaindre, portant avec eux, comme

¹ 3 Reg. 21.

² Cf. A. E. VERHULST, *De Sint-Baafsabdij*, p. 335-336.

³ Lire, à ce sujet, la *Translatio Livini Gandavum*, § 5 (éd. HOLDER-EGGER, dans *M.G.*, Script. t. 15, p. 614).

⁴ Aujourd'hui Sint-Lievens-Houtem, en Flandre orientale, à 15 km. à l'ouest d'Alost. Le domaine fut acquis par les Bavoniens en 976 grâce à un échange ; voir A. E. VERHULST, op. c., p. 89, 398-413.

⁵ Meerbeke, dans l'arrondissement d'Alost, à une demi-lieue au sud-est de Ninove.

pièces à conviction, les liens qui avaient attaché leurs bêtes à l'étable (*colligaluras animalium*). Ils s'adressèrent à S. Bavon lui-même : « Bavon, noble soldat de Dieu, où es-tu ? Siger, ce suppôt du diable, a rançonné durement tes serviteurs ! » Et les femmes, pour éveiller le saint de son apparent sommeil, poussaient des clameurs aiguës. La communauté de Saint-Bavon s'apitoya sur l'infortune des gens d'Houtem. Qu'ils prennent patience ! Dieu et les saints de l'abbaye (dont les reliques furent alors déposées sur le dallage du sanctuaire) interviendront tôt ou tard. Siger, en attendant, ne répondit pas à l'avertissement qu'il reçut d'avoir à réparer les dommages causés. A l'occasion de nouvelles violences, il fut un jour frappé d'une légère blessure à l'endroit même où il avait touché son corps, lorsqu'il se moqua de S. Bavon. La plaie s'envenima et bientôt Siger se trouva aux portes du tombeau. Le prieur du monastère fut alors mandé à son chevet ; il put réconcilier avec Dieu le moribond plein d'angoisse. Au retour du prieur, les reliques des saints réintégrèrent leur habituelle place d'honneur.

Lambert de Crainhem¹, autre homme méchant « envers Dieu et envers ses semblables », vrai « mur d'iniquité », comme l'appelle l'auteur, s'était saisi d'un homme de Saint-Bavon soumis au cens capital (*capite census*) et, de peur qu'il ne prit la fuite, il lui avait mis des entraves aux pieds. Cet homme, ainsi violenté, s'insurgea, criant bien haut : « Ce n'est pas à vous que j'appartiens, c'est à S. Bavon. S. Bavon vous fera sentir sa colère ! » La confiance de l'opprimé ne fut pas déçue. Les fers qui le retenaient prisonnier se rompirent ; s'échappant, il put trouver asile à l'abbaye. Il y apporta les entraves, qui témoignèrent de sa mésaventure. Là encore nous voyons l'histoire se répéter.

Le dernier Miracle, enfin, relate l'accident dont un charpentier, du nom de Lambert, faillit être la victime. Travaillant à l'édification du clocher (*campanarium*) de Saint-Bavon, il tomba du haut du toit, mais, aidé par S. Bavon, dont il avait aussitôt imploré le secours, il put saisir une corde qui pendait et, après avoir touché le sol un peu rudement, se relever indemne.

Un mot sur la latinité et le style de ces Miracles. Les moines gantois, au XI^e siècle, ont compté parmi eux quelques écrivains habiles et non dépourvus de connaissances. On a pu remarquer, dans nos textes, de nombreuses réminiscences, et elles ne sont pas toutes bibliques. Rappelons la phrase de Salluste par laquelle débute le prologue du premier morceau.

¹ Kraainem, en Brabant, dans l'arrondissement de Bruxelles. La *villa* de *Crainhem*, avec son église et 30 manses, est citée dans la lettre d'Othelbold à Odgive parmi les possessions de Saint-Bavon (éd. VOET, p. 235). Voir, à ce propos, A. E. VERHULST, op. c., p. 99-101.

Le vocabulaire est varié, dénotant une certaine aisance dans la description des scènes présentées. C'est notamment le cas pour les écrits de la seconde moitié du siècle, caractérisés aussi par les artifices de la prose rimée.

Les narrations sont vivantes et truffées de phrases en style direct. On y relève l'emploi fréquent d'indicatifs présents, surtout à la voie passive, se succédant de manière asyndétique. A cette tournure se rattache une recette de style plus particulière, que nous avons rencontrée maintes fois dans d'autres textes hagiographiques originaires de la Flandre, mais dont l'auteur des derniers *Miracula* abuse à plaisir. Nous ne pouvons mieux la décrire que par des exemples :

Arnoldus ipse *monetur, monitus iterum arguitur, argutus obsecratur* (p. 61).

Sanctus Livinus Gandavum *reportatur, reportatus honorifice... suscipitur, susceptus digna cum reverentia intra sancta sanctorum collocatur* (p. 61-62) ¹.

Domum Domini *introivit, introiens... portavit* (p. 62).

Cadens in faciem *moritur, moriens... destituitur* (p. 62).

Ab abbate *absolvitur, absolutus autem... sepelitur* (p. 63).

Enfin, quelques vocables du latin médiéval sont à signaler :

Marchisus, pour désigner le comte de Flandre, (p. 53) ; *bacillum*, signifiant béquille (p. 54) ; *intronizare*, instaurer (p. 55) ; *castellanus*, préposé au *castrum*, châtelain (p. 57) ; *relocare*, remettre un objet à sa place (p. 60) ; *merita*, au sens de reliques (p. 60) ; *symmista*, dans l'acception de prêtre, de ministre de Dieu (p. 59) ; *colligaturae animalium*, liens qui attachent les bêtes à l'étable (p. 63) ; *capite census*, soumis au cens capital (p. 64) ; *campanarium*, clocher (p. 65) ; *carpentarius*, charpentier (p. 65).

Maurice COENS.

¹ Nous relevons une tournure semblable chez Thierry de Saint-Trond dans son remaniement littéraire de la *Vita Bavonis*, § 21 : *Reversus, quasi angelus, ut vere erat, recipitur, receptus hospitio inducitur, inductus honoratur* (Act. SS., t. c., p. 247 c). Autre exemple dans la *Translation Livini*, § 4 : *Contremuit, contremiscens condoluit, condolens vero... Deum adoravit* (M.G., Script. t. 15, p. 613).

TRANSLATIONES ET MIRACULA
SANCTI BAVONIS
SAEC. XI

E codicibus Gandavensi 308, fol. 167-171 (= G), et Brugensi 404, fol. 111-114 (= D), de quibus supra, p. 39-40.

I

Incipit praefacio in translatione eius [i. e. Bavonis] prima.

Qui sese ceteris animalibus praestare student summa ope niti decet ¹ ne vitam cum silentio transeant, veluti pecora, quae natura finxit prona atque ventri obedientia (1). Unde ego praecordiali amore fratrum devictus ac vera obedientia coactus, insignia sancti patris Bavonis nostris temporibus acta ut aliquo modo lucidius enuclearem aggressus sum quaestumque maximum in animum induxi meum quam maxime servire commodis eorum qui semper mea ex eorum ² comparavi. De accuratione vero elucubratae dictionis non satago, nec mihi pudori est si disputatio incomptae ³ orationis offendant sectatores inanum verborum, quae forte probabitur in rebus. Et si affectionem compositionis velut loquendi peritus implere potuissem, ea tamen ⁴ michi visa est compositio perornata, quae affectiones animi quadam perspicuitate proferret, non quae inlecebris deserviret aurium ⁵. Illa siquidem iudicata latinitas videtur quae proprietate usitatorum verborum res intelligibiles enuntiat, non quae falerata eloquia versutis luxuriat, dum non res pro verbis, sed pro rebus enuntiandis verba sunt instituta. Sed iam quae utcumque proferenda sunt adgrediar ⁶.

Explicit praefacio ⁷.

Lemma. *Deest in G.*

Praef. — ¹ (s. o. n. d.) s. d. o. n. — ² *ita* G D et edd. — ³ *incomperite* D. — ⁴ *tam* D. — ⁵ *aurum* D. — ⁶ *aggrediar* D. — ⁷ (E. p.) *om.* G.

(1) Cf. Sallustii *De coniuratione Catilinae*, 1 : *Omnis homines qui sese student praestare ceteris animalibus, summa ope niti decet, ne vitam silentio transeant veluti pecora, quae natura prona atque ventri oboedientia finxit.*

Incipit translatio eius prima¹.

1. Anno dominicae incarnationis millesimo decimo, regnante rege² Rodberto³ (1), marchiso Baldwino (2) procurante abbatiam sancti Petri sanctique Bavonis, domno etiam Eremboldo (3) eam regente, ob quandam infamiam eliminandam⁴ visum est eidem patri pios sancti Bavonis detegere cineres. Quod in ipsis kalendis augusti, quae sunt sollempnia sancti patris, aggressus est opus, accitis circumcirca positis, quorum pene inedicibilis⁵ erat numerus. Inter quam multitudinis frequentiam⁶ erant summae reverentiae viri, scilicet Adhelbertus⁷ senior, fundator sancti cenobii Gandensis ac rector monasterii Sanctae Mariae (4), Fastradus⁸ quoque advocatus ac Landbertus⁹, qui curae praesidiali tunc praeerat. Horum intuitu fabrili annisu sancti aperitur theca. Cuius membra omnino integra contuentes, quid gaudii¹⁰ mentes intuentium pertemptaverit iudicent audientes. Sed quoniam a cunctis intueri non potuit, deliberatum est ad montem agnomento Crucis (5) deferri, ut liberius videretur ab omnibus. Verum in eundo quid acciderit miraculi pandam in propatulo.

2. Puella quaedam Meinswidis dicta, Andwerpis (6) adulta, toto corpore contracta, sic erat debilitata ut, ni¹ fulciretur, supina aut certe adclinis² iacuerit. Quae evectionem sancti patris opperiens³, ante fores ecclesiae immobilis iacuit. Cumque sacrosancta eveherentur membra, luminibus tantum erectis, ceteris membris immobilibus existentibus⁴, sic annisu quo valuit suspiravit: « Eia, inquit, sancte Bavo, ecce comitantibus cunctis sola subsistam? » Et haec effata, cum in mediis⁵ foribus ecclesiae media pars gestatorii sacrosancti cineris exterius, media interius, remorantibus

1. —¹ om. G. —² om. D. —³ Rotberto D. —⁴ (ob-eliminandam) om. D. —⁵ (p. i.) i. p. D. —⁶ (q. m. f.) quae m. frequentia GD. —⁷ Adel- prius D, sed corr. —⁸ Fastrandus D. —⁹ Lanthertus D. —¹⁰ gaudi D.

2. —¹ nec D. —² acclinis D. —³ operiens D. —⁴ (c.-e.) cetera membra immobilia existantia G. —⁵ medibus D.

(1) Robert II, le Pieux, roi de France de 996 à 1031.

(2) Baudouin IV, le Barbu, comte de Flandre de 988 environ à 1035.

(3) Erembold, abbé de Saint-Bavon de 998 environ à 1017.

(4) A Tronchiennes, voir ci-dessus, p. 45.

(5) Colline située hors de Gand, non loin de la route de Gand à Grammont. Il en est question dans plus d'un texte hagiographique; cf. plus loin, p. 58.

(6) Anvers, port sur l'Escaut.

turbis, existeret, et illa sanissima surrexit ⁶ et praeiens sanctum glorificabat exultans. Quae actenus ⁷ penes nos manet et finetanus permanere deliberat testis tantae glorificationis.

3. Ipso in itinere alia aurium ¹ officio multata, cum staret attonita et videret quidem nec audiret quae gerebantur, subitanea sanguinis effusio erupit et audire promeruit.

4. In pago Flandrensi, in portu scilicet Bruggensi (1), erat iuvenis nomine Thietboldus ¹. Hic toto corpore dissolutus, conamine miserabili genibus et brachiis se repens sustinuit ². Huic cornu de collo pendebat, ut per plateas et domos ne a canibus dilaniaretur sonitus auditu ³ protegeretur (2). Hic a memorabili matrona nomine Imma, cum qua iam ⁴ per annos decem hospitabatur, cum aliis Gandavum adeuntibus vehiculi evectione perlatu est. Qui eo die quo advenit, quoniam festivus illuxit sancto, intuentibus nobis, oratum accubuit et sanus surrexit. Et cum inopinate valens vigere cepisset viribus, cuidam eiusdem emporii conducticius ⁵ institori sua quaeque transmarina pervolans hactenus praevidet sanctumque sui protectorem quotannis adit, gracias agit, ac redit (3).

5. Alter erat adolescens vocabulo Folpertus. Hic paralysi percussus, a renibus et deorsum membra pedetenus habebat praemortua. Et sic semivivus degens curriculo annorum octo, bacillis comportatus pedum regebat officia. Sed cupiens proprii status recuperare sanitatem, ad sepulchrum sancti accessit. Ubi orandi devotione corruens, dentium stridoribus fremere cepit. Quem dum circumstantes intuerentur, rursus palescere ¹ cepit et sudare nomenque sancti ingeminando iterare. Facta vero mora in tali anxietate, lingua diuturna muta resolvitur, aures ad audiendum laxantur, membra sibi diu ² coherentia resolvuntur, ipse basibus mirifice solidatis proprio annisu laetabundus super pedes stetit, reliquae vitae spacio in eadem quam acceperat sospitate perdurans.

⁶ (sa. su). su. sa. D. — ⁷ hactenus D.

3. — aurum D.

4. — ¹ Thietbaldus D. — ² substituit D. — ³ (s. a.) sonitu auditus G. — ⁴ om. D. — ⁵ conductius D.

5. — ¹ psallescere D. — ² (s. d.) d. s. D.

(1) Bruges, en Flandre occidentale.

(2) Détail pittoresque, à remarquer.

(3) Cette phrase n'est pas entièrement intelligible.

6¹. Talibus tantisque miraculis amicus Dei Bavo glorificatus, iam ut Christi bonus odor (1) spargebatur in populo et sui praesentiam non humanis verbis sed potenti virtutum monstravit indicio. Verumtamen ea ut taceam quae singula enarrare perlongum est, solum illud gaudium quo ipse vir Dei de monte sanctae Crucis ad locum monasterii reportatus est, tam ad eius memoriam dignitatis quam ad honestam et utilem devotionem sufficit posteritatis enarrabo. Nec silentio supponendum Dominum Iesum sui militis honori mirum in modum providentem, huc ad eius domicilium civem ad concivem, militem ad commilitonem nomine Macharium (2) eodem tempore pie et devote legantem. Cur hoc? Non equidem, quemadmodum in saeculo, ubi sunt duo capita, conveniunt regnumque in commune accipiunt, ut invidia bonarum rerum edax exoriretur, sed uterque ex utrisque lucerna succensus atque in desiderium populi progressus intronizaretur. Iudicent alii quod velint, dicant quod eorum assidet animo. Ego autem et peritorum adstipulationi quasi oculata fide accedam, dico et iudico audacter gloriam magis liberalem nec benivolentia iocundio rem militi divino haut posse contigisse quam tam laudabilem gemmam gemmae laudabili accessisse. Siquidem in caelo quid tam arduum? Quid horum duorum intercessionibus non pervium? Quod probat in nonnullis surditas in auditus emolumentum regressa, caecitas in visum, natura licet reclamante, reversa, claudicatio, cum ceteris enumerare taediosum est, in obsequia pedum retorta.

Explicit translatio prima.

II

Incipit secunda.

1. Quoniam quidem oblivionem timemus que rerum multarum fructus solet oblitterare et delere, opere precium iudicamus merita meritis succedentia ad honorem militis Dei preciosissimi Bavonis

6. —¹ Hoc capitulum deest in G.

(1) 2 Cor. 2, 15.

(2) S. Macaire, un pèlerin venu d'Orient, qui se quidem Macharium nomine, Antiochiae vero archiepiscopum fatebatur; quae urbs Armeniae flos est... (*Vita Macharii prior*, § 1, in *M.G.*, Script. t. 15, p. 615). Macaire mourut de la peste à l'abbaye de Saint-Bavon et y fut aussitôt vénéré comme un saint.

resipientia ab oblivionis sepulchro ut defendamus. Tempore igitur Eremboldi abbatis palam facta est prima beatissimi patroni translatio (1), quam fieri persuasit huiusmodi necessitatis ratio. Quorumdam invidia omne bonum Gandensi cenobio invidens finxit mendacium, quod proferre non expavit, ut prescriptum est in propatulo, scilicet aut pium Bavonem furto sublatum aut a Lauduno (2) nunquam reportatum. Ecce, quia prima obiectio falsa probata est argumento veritatis, anno incarnationis dominice millesimo quinquagesimo octavo, Folperto Sancti Bavonis abbate, recaluit invidia prouens in vicium prime et eiusdem falsitatis¹, quasi res iamiam probata sepulta esset in sepulchro oblivionis. Benedictus vero Deus, cui semper placet veritas, semper displicet falsitas, quippe, ut primum dissipavit mendacium, ita, ut dicemus, secundum.

2. Abbas Folpertus (3), cui sitis mira incanduit opprimende falsitatis, consulit fratres, consulit sani consilii amicos, quod scutum opponat gladio tante pravitatis. Omnibus in angustia consilii positis tandem optimum facto visum est communiter quatinus locus Gandensis ab ipsis fundamentis in melius restructus renovetur, et renovatus celebretur in honore apostolorum Petri et Pauli dedicatus, in quorum memoria sanctus Amandus prius dedicaverat eum salubriter. Visum est etiam ut eodem die eademque gloria mendacium propulsetur, ita ut aperiendo feretrum reliquiasque omnibus ad visum porrigendo, veritas ipsa palpetur. Sed, ne rem tam immensi ponderis quasi ex abrupto inciperet, confert se ad comitis Balduini, quem Insulanum (4) vocat Flandria, presentiam, querens ab eo et exostulans spem, consilium et auxilii gratiam.

3. O maledicta, o execrabilis invidia raro dormitans, raro pernoctans in quietis alimonia! Aures adit comitis, gannit, murmurat et, ut dicam uberius, quasi sub obtentu religionis eructat in hec verba consilium venenose superstitionis: « Comes egregie, comes quo nemo industria prestantior, quid est quod audis, quid est

1. — ¹ falc- *cod.* (= D).

(1) En 1010. C'est l'objet du texte précédent.

(2) Laon (Aisne).

(3) Folbert, abbé de Saint-Bavon de 1039 à 1066.

(4) Baudouin V de Lille, comte de Flandre de 1035 à 1067.

unde rogaris? Subeat tibi et non excidat¹ amplius, quia locus Blandiniensis² (1) ad tam formosum visum ad unguem sit formatus a te tuisque parentibus et in honore Petri et Pauli ceterorumque apostolorum edificatus. Locum igitur tuum demoliris, immo in nichilum redigi sinis et consentis, si hec tam infructuosa petitio locum invenerit in gremio tue pietatis.» Comes, importuno tandem circumventus malitie concilio, abbatem removet a precum effectu, non tamen a desiderio.

4. Abbas igitur non sine dolore reditum faciens maximo, episcopus Balduinum (2) mandat, quosdam terre primates advocat, Raingotum huius ecclesie advocatum, Folcardum Gandavi castellanum aliosque plures, quorum nomina proferre prohibet tedium. Hi omnes non sine confratribus VI^o idus maii in unum convocati, nil melius, nil hoc tempore dicunt prestantius quam, quamlibet¹ dedicatio patiatur impedimenti detrimentum, saltem feretrum mandati infamiam excludat omnibus in aperto positum. Sciendum sane huiusmodi consilium tam salubri sale conditum nulli displicuisse effectumque, ut decuit, Deo annuente, consilio respondisse. Feretrum ingenio fabрили aperitur, thesaurus, quem invidia furto deputaverat, per episcopum omnibus ostenditur, tripudium exinde habitum lingua que possit explicare nusquam terrarum invenitur. Et ut hoc gaudium fiat manifestius, optimorum consilio atque impulsu ad montem Sancte Crucis (3), quo antea deportatus < fuerat >² sanctus, iterum deportatur, ut quasi ad dupplicis testimonii argumentum ibidem denuo demonstretur. Ecce in ipso ecclesie egressu mulier quedam de familia sancti Bavonis intra conculcantium pedes scabellis repens humi herebat, que contra pedes dum nullas in partes declinare posset, sic sanctum inclamabat: « O vir Dei, amice Dei, gaudium cleri, leticia populi, spes egrorum, portus naufragorum, ubi me ancillam tuam derelinquis, cur me tuum mancipium posthabet et postponis? Piissime domine, qui extraneis manu desiderii te pulsantibus exhibes viscera

3. —¹ (n. e.) *al. man. in ras. cod.* —² *prius Blandiensis cod.*

4. —¹ (Raingotum — quamlibet) *al. man. in ras. cod.* —² *deest in cod.*

(1) L'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin, qui avait bénéficié des faveurs d'Arnoul l'Ancien.

(2) Baudouin, évêque de Noyon-Tournai de 1044 à 1068.

(3) Voir ci-dessus, p. 45, note 6.

misericordie, per honorem a Domino tibi donatum me famulam tuam pietatis oculo respice. » Vir autem Dei dator hilaris (1) quoniam pii pectoris tympano pulsatur, lacrimose petitioni adesse non dedignatur. Mulier claudicationis hactenus ministra, tibi arum resoluta internodio, sequitur sanctum, partim cantans, partim lacrimans. « Bene michi, clamans, sana sum, gloria in excelsis Deo ! Benedictus Dominus, benedictus eius miles quem sequor, cuius miserationis ego suffulta et sustentata beneficio vado cum aliis, incedo cum aliis, curro cum currentibus, et non claudico. » Feretro ergo ad Sancte Crucis, modo sancti Pancratii montem (2) delato, concionator divinus in verbum ad populum resolvit os et labia, pascens et reficiens auditores, loquendo de Dei eiusque confessoris magnificentia. Locutio divina non abs re placet et commendatur, sed quod sequitur omnibus cum ammiratione dominatur. Etenim reliquiarum gaza ad maius testimonium circumstantibus dum laxatur, celum aperitur, celoque aperto signum sancte Crucis, res nova, res pene inaudita, supra feretrum demonstratur. Ubi nunc invidia, quid latrabit amplius mordax nequitia ? Veniat et satisfaciat, opponat pessime silentium ori derogationis et nobiscum veneretur iurando non furatum quem sublimat radius excelse illuminationis. Dixi superius rem novam, rem inauditam, sed quantum ad ipsum nec novam nec inauditam. Iam dudum enim cum mortis terminus eum de carcere corporis urgeret exire, lux supra lucem in modum sancte Crucis desuper visa est apparuisse (3). Quid putas cur crux apparuit et cur apparitionem ingeminavit ? Nimirum servus crucis erat, crucem tam interior quam homo exterior baiularat, Dominoque crucis in cordis penetranti cum Paulo cantaverat : « Sufficit michi scire Dominum Iesum et hunc solum crucifixum (4). » Vere crucem Domini baiularat qui et proximis compassionem exhibuerat, et seipsum a licitis nedum ab illicitis coartaverat. Crux ergo in celo apparet militemque suum circumfulget, omnibus palam faciens, signo innuens vel, quod maius est, ore loquens : « Hunc et hunc honorem defero me deferentibus. » Eia, vos qui Bethsamis, id est ad domum solis, pergentes, archam Dei portatis (5), in mentis vestibulo super hoc aliisque millenis argumentis participare gaudio,

(1) 2 Cor. 9, 7.

(2) Voir ci-dessus, p. 45.

(3) Voir *Vita Bavonis I^a*, § 13 : *super se vexillum crucis de caelo descendisse vidit* (éd. KRUSCH, p. 544).

(4) Cf. 1 Cor. 2, 2.

(5) Cf. 1 Reg. 6, 12.

certi³ si, dum archam defertis, nec ad dexteram nec ad sinistram declinetis (1), cum pio Bavone Deum deorum videbitis, immo dii eritis. Unde illud decacordi : « Ego dixi, dii estis et filii Excelsi omnes (2). » Quo ergo honoris radio, quo felicitatis oblectamento, quo armonie organo exultant sanctorum anime, cum in terris corpora eorum tanti honoris vestiantur clamide? Certe qui locum non assumit a minori locum non subintelliget datum a maiori. Miles igitur Dei Bavo ex signis hominum corda tangens prelibatis in Flandriam deportatur, quatinus folium viride nullo tempore sine fructu etiam ad extraneos usque extendatur. Flandriam ingreditur, emensisque³ terrarum partibus, Scoldis (3) tandem devenit, ubi, dispositis de terra sua suis mancipiis, alias ad partes suis refulgens virtutibus festinavit, quicquid temporis circa aliquos fines demoratur pre amore in sanctum gratius et iocundius denotatur.

5. Et quoniam signis et prodigiis verba theologorum segnius irritant animos auditorum, audiat ecclesia qualis gutta ibidem in Flandria de celo distillaverit memorabilis per secula seculorum. Navis symmistam¹ (4) Dei subvectans erat in mari ; omnes qui intus aderant leticie dederunt animum, oculis infixis serenitati. Sed que spes in undis, que fiducia in auris, que certitudo in elementis, modo serenum turbido, modo turbidum sereno mutantibus? Igitur intemperies ex insperato² irruens celum quadam obducit ferrugine, ita ut nec solis radius visu deprehendi posset spissitudinis confusus aspergine. Navis sentiens quodammodo hinc ventosam rabiem, illinc procellosum turbinem, trepidat, vacillat, titubat, intus existentibus malum accidens aut mortem aut naufragium minitatur. Nemo intus quin esset desolatus, nemo quin esset destitutus, de morte sola certissimus. Puppis enim, ut solet dici, turbine devicta, nunc abyssum tetigit, nunc prora in celum sublevata, tam sibi quam aliis resolutionis dispendium spo-

³ *Addas hic verbulum, puta quod.*

5. —¹ *Synistram cod.* —² *prius inspirato cod.*

(1) *Ibid.*

(2) *Ps.* 81, 6.

(3) Plus souvent *Scaldis*, l'Escaut, en flamand Schelde.

(4) *Symmista* désigne un prêtre, parfois un évêque. Ainsi dans la Vie de S. Romain de Rouen (*BHL.* 7310) : *Ut sit revera Domini symmista sacerdos* (*P.L.*, t. 138, col. 180A).

pondit. Nauclero autem cum omnibus quasi in desperationis carcere positus, unus ex monachis divine inspirationis contactus impulsu, contulit se ad exhortatorie consolationis vestibulum confisusque ex sancti Bavonis gracia, arrepto gubernaculo, navim pro-
 vexit per ingentes collisiones fluctuum, solum Bavonem possidens in corde, solum Bavonem habens in ore. « O, inquit, miserrimi omnium quos unquam vidi hominum infimi, quidnam timetis? Comas vestras pre timore video erectas, vocem amisistis, loqui non potestis, ad patronum vestrum, quem praesentem habetis et cernitis, oculos non elevatis. Vires resumite, languescat desperatio, recalescat mutua consolatio, enervetur diffidentia, confortetur in hunc salutis unice portum confidentia! » Sic monacho inspirante sibi, Deo proclamante, sedata tempestate et fugatis tenebris, stellam quam polum vocant sibi in faciem resplendere respiciunt eamque secuti incolumes portui succedunt. Nichil ergo sanius, nichil competentius persuadet ratio quam ut omnes consolemur, sic dicendo: « Benedicta radix que sic et sic a mari usque ad mare (1) ramos extendit, benedictus Deus, per quem membra sua miris signis coruscant; benedictus super hoc ex hoc nunc et usque in seculum (2), quod suum ³ Bavonem ad sedem suam Gandensis cenobii reduxit, tam pulchro tam laudabili ⁴ honore diffamatum et insignitum, egregie translatum in novumque feretrum decenter re-
 locatum! »

III

Item miracula sancti Bavonis.

1. Igitur in ipsa sancti Macharii elevatione (3) Heletulfus quidam, contractus utroque pede a primordio nativitatibus, contulit se ad merita sanctissimi Bavonis. Ubi corruens coram clero et coram populo, tanto ardentius non sine lacrimis orabat quanto pre aliis diuturni¹ languoris angustia laborabat. Deo gracias, cui obediunt cecitas et visio, pedum languor et languoris exclusio, cum ecclesia aureo fulgore illustratur, contractus ab humo quam diu sulcaverat elevatur, miraculum inibi visum a circumstantibus in nonnullis lo-

³ *al. man. in ras. cod.* — ⁴ *al. man. in ras. cod.*

1. — ¹ *divini perperam cod. Cf. Act. SS., t. c., p. 273 D.*

(1) Ps. 71, 8.

(2) Ps. 112, 2.

(3) Le 9 mai 1067.

cis seminatur. Plures enim aderant qui et hunc viderunt prius repentem multumque temporis postmodum libere gradientem.

2. Arnoldus de Ostersele (1), vir dives et nobilis, sed sicut Ahab pro vinea Naboth (2) mente corruptus in imis, adiacentem sibi invasit terram sancti Bavonis, propheticam incurrens comminationem Domini : « Ve qui ¹ transfertis ² terminum proximi (3) et ve qui coniungitis agros ad agros usque ad terminum loci ». Is super hoc facto monitus semel atque secundo, induratus ut Pharao (4), non destitit ab incepto. Tum arguitur in publico, canonicè proclamatur coram ecclesia in Sancti Bavonis cenobio. Ille tamen non dans honorem Deo, sed spem suam ponens in homine, subiacere maluit maledictioni legitime. Quid multa? Natalis aderat apostolorum dies festus. Exportatur ad Holthem (5) sanctus Dei martyr Livinus (6), quem comitatur multus ex undique populus, fontem ibi misericordie frequenter expertus. Ubi sicut ab initio coram sancti presentia Arnoldus ipse monetur, monitus iterum arguitur, argutus obsecratur, ut desinat iam amplius malignari et ne differat, ne diffidat veniam deprecari, ne pro contemptu mereatur per maledictum exterminari (7). Sevit ille gravius, utpote, pro dolor, in reprobum sensum traditus (8) et in desideria sui cordis derelictus. Statuto autem die decernendi fines terre quam rapuit, presens esse noluit. Tunc fratres qui aderant terram sancti Bavonis perlustrare, veluti potentes patrie et nobiles docuere, sancto Livino ductore. Terminum autem eius multorum iudicio diffinitum statuere, cuius transgressorem gladio Spiritus (9) sancti constringere ³. Quo facto, sanctus Livinus Gandavum reportatur, reportatus honorifice ⁴ ab omni clero simul et populo suscipitur,

2. — ¹ (v. q.) *al. man in ras. cod.* — ² transfert *cod.* — ³ construxere *ante corr. cod.* — ⁴ (r. h.) h. r. *ante corr. cod.*

(1) Oosterzele, à 15 km. de Gand, sur la route de Gand à Grammont.

(2) Cf. 3 Reg. 21.

(3) Cf. Deut. 27, 17.

(4) Ex. 7, 13.

(5) Sint-Lievens-Houtem, commune de la Flandre orientale, dans l'arrondissement d'Alost.

(6) S. Liévin, honoré comme archevêque irlandais, missionnaire et martyr en Flandre, héros de la supercherie littéraire *BHL*. 4960, lancée par les Bavoniens vers 1050, aurait reposé à Houtem jusqu'en 1007, date de la translation à Saint-Bavon, au 28 juin. Chaque année, le même jour, une procession solennelle ramenait la châsse du saint à Houtem.

(7) Cf. Ps. 36, 9.

(8) Rom. 1, 28.

(9) Eph. 6, 17.

susceptus digna cum reverentia intra sancta sanctorum collocatur. Arnoldus vero, in malo residens, terram prius invasam sibi detinuit, nec tam sedula correptus ammonitione, nec territus excommunicatione, in malitia Pharaonis aliquanto tempore perseveravit. Interea sollempnis erat dies elevationis sancti Macharii (1) et dedicate ecclesie sancti Bavonis Christo et omnium sanctorum honori. Ad has igitur sollempnitates quasi ad regales nuptias diversi confluent populi et principes regni, tanto uberius tantoque devotius quanto certius ibi celeste poculum potaturi. Inter quos ille miser accessit, ille nimirum in proximo experturus quantum et quomodo sponsum ecclesie Christum et concivem eius Bavonem offendisset ingratus. Qui veniens usque ad ostium, cum vellet ingredi celestis convivii domum, vespertinale quidem tunc parabatur officium, prohibuit eum quidam sane mentis suorum comitum, monens eum iuxta Salomonis consilium; « Peccasti, fili? Ne adicias iterum » (2), consulens ei suam prius mundare conscientiam, ne contempta excommunicatione temerarie sanctam intraret ecclesiam. Et ille inquit: « Denarium offeram reconciliationis gratia; sancti Dei misericordes sunt », Salomonis in hoc abutens sententia: « Fili, ne adicias peccatum super peccatum et dicas: 'Miseratio Dei magna est (3)' ». Hac securitate domum Domini introivit, introiens denarium in manu, non decalogum in sensu portavit, et in fine templi coram sancta Cruce oratum stetit. Et quid in oratione illa spiritus hominis egerit, nescitur. Homo tamen quasi orandi gracia cadens in faciem, moritur, moriens autem sancti Bavonis terra simul et vita destituitur et, ut scriptum est, subito tollitur qui diu toleratur. Credi tamen potest quia, dum in faciem et non retrorsum decidens expiravit, hac indecenti morte ulciscitur in carne quicquid in sanctos ibi requiescentes per carnem deliquerat, ut spiritus eius salvus fieret et non in perpetuum puniretur, quia non bis vindicare in idipsum Deus dicitur. Fama volans populum timore concussit et omnes qui audierunt mirati sunt. Accepit autem omnes timor (4) et magnificare Deum in sanctis suis vox omnium in excelsis tollitur et clamor. Arnulfus itaque mortuus ab ecclesia quam incaute vivens intravit exponitur, donec a propinquis eius, inuito consilio per Balduinum de Ganda et Arnulfum et Gerbodum, nepotes eius, terra sancti Bavonis ablata

(1) Le 9 mai.

(2) *Eccli.* 21, 1.(3) *Eccli.* 5, 5-6.(4) *Luc.* 7, 16.

restitueretur. Tum demum illis de cetero emendationem pollicentibus, ab abbate et fratribus absolvitur, absolutus autem, quia iuxta Salomonem deneganda non est mortuo gracia (1), fidelium more sepelitur.

3. Villam sancti Bavonis Holthem depredavit quidam de Merbeca¹ (2) Sigerus, sepulchrum sancti Livini quod eo loci veneratur non veritus, nullum relinquens iumentum in presepiis, nec aliquid de omni suppellectili in domibus. Hic iterum a fidelibus arguitur, monetur et, ne tam impie Deum et eius militem exacerbaret, increpatur. Letatur ille capta preda et in sanctum Dei² evomens sue vesanie verba, tibiam manu percutiens : « Eia, inquit, Bavo vester quid aliud est quam in tibiis papula? (3) » At cives loci illius colligaturas perditorum³ animalium (4) Gandavum deportare et sic lacrimabiliter exclamare : « Bavo, Dei miles, ubi es? Exacerbavit te Sigerus, diaboli satelles, conturbavit et male distraxit tibi servientes. Imminuti sumus propter peccata nostra (5) hodie, sed contritos corde et humiliatos spiritu (6) non sinas obprobrium gentibus esse » (7). Mulieres vero femineo clamore sanctum Bavonem flebiliter inquietare, quem dolebant in tribulationibus suis quasi dormire. Quorum lacrimis condescendens concio fratrum, corporibus sanctorum super terram depositis, attentius divinis instabat officiis. Multum quidem populorum tribulationem et iniuriam lamentabatur, sed multo magis de sanctorum depositione contristabatur (8), Sigerum quidem in primis ad satisfactionem ammonerat, sed quia noluit intelligere ut bene ageret (9),

3. —¹ Merbera *cod.* —² (s. D.) *in ras. cod.* —³ *perdito cod.*

(1) *Eccl.* 7, 37.

(2) Meerbeke, en Flandre orientale, arrondissement d'Alost, canton de Ninove. Cf. A. E. VERHULST, *op. c.*, p. 341.

(3) Voir FORCELLINI, *Totius latinitatis Lexicon*, i. v. : « pustula in cute », petit furoncle.

(4) Nous comprenons : les liens par lesquels les bêtes étaient attachées à leurs crèches dans les étables.

(5) Cf. *Dan.* 3, 37.

(6) Cf. *Ps.* 50, 19.

(7) *Judith*, 4, 10 ; etc.

(8) Remarquons ce détail : les reliques ont été déposées sur le dallage du sanctuaire, en attendant que les saints répondent aux adjurations qui leur ont été faites ; une fois la faveur accordée, les reliquaires seront remis en place, au chant des litanies (voir plus loin).

(9) *Ps.* 35, 4.

excommunicabat. Populum insuper hortabatur expectare Dei et sanctorum patientiam, quia quos Deus diu tolerat non conversos durius dampnat. Igitur Sigerus in incepta permanens malitia, nigrum Arnulphum quendam sibi similem combussit, obsessum in domo sua, et cum Iuliano apostata ex improviseo vulnusculum in tibiis sed gravissimum excepit, eo scilicet in loco ubi sancti Bavonis nomini papulam assignavit (1). Mox omnium membrorum⁴ usu destituitur et qui superbiendo illuc venerat, aliorum manibus cum dolore reducitur. Accersitus denique a Gandavo prepositus dolentem illum invisere perrexit, quem licet in extremis vidit angustiantem, tamen quia pollicitus est emendationem pro qualitate temporis absolvit. Ipse autem inter angustias imminentis mortis anxius finem sui prestolatur et, ingravescente carnis molestia, eger spiritus exhalatur. Deinde prepositus Gandavum revertitur; sancti cum letaniis et missarum sollempniis relocantur, Deus et dominus noster in commune ab omnibus mirabilis in sanctis suis (2) predicatur.

4. Lambertus de Crainham (3), homo in Deum durus, in proximum iniquitatis murus, quadriga perfidiae, auriga Sathanae, in caput suum extulit calcaneum, ex quo admodum prolapsus decidit in miseriae puteum. Nam sancti Bavonis capite censum (4) unum captivans sibi subiugavit, sibi usurpavit, timensque ne pedem fugitivum¹ faceret, quasi furem compedivit. Compeditus autem sepius clamabat: « Domine, miserere, non sum tuus, domine, sancti Bavonis sum. Sanctus Bavo, cuius sum ex capite, iram colliget super te » (5). Haec et hiis similia iterans, voces et fletum concedit surditati et, quod peius est, voces cum lacrimis subiacent derisionis scurrilitati. Sed quis in Deo confidens post tergum proicitur? Claro die compes laxatur, captivus, velud Iudith, Oloferne decollato, fugam meditatatur (6) et clam egrediens cum tota compede

⁴ membro *cod.*

4. — ¹ -vum *in ras. cod.*

(1) Ci-dessus, p. 63, ligne 3.

(2) *Ps.* 67, 36.

(3) Kraainem, en Brabant, dans l'arrondissement de Bruxelles. Voir ci-dessus, p. 50.

(4) Celui qui paie chaque année à son seigneur le *census capitis*, ou *capitagium*. Cf. DU CANGE, i. v.

(5) Cf. *Iob*, 16, 10.

(6) *Iudith*, 13, 11-12.

ad monasterium sancti Bavonis accurrit, totumque suum accidens ad noticiam fratribus porrigit.

5. Campanarium¹ ecclesiae sancti Bavonis cum edificaretur et ad unguem formaretur (1), Lambertus quidam carpentarius cum carpentariis aderat atque pro virium suarum modulo satis officiosum se exhibebat. Sed, cum de tecto in campanarium se daret, bipennam cui inniteretur sustentatus ligno infixit. Bipenna autem a ligno elapsa, fallitur miser et labitur et a tam alto elapsus per eum in quo manet omnis plenitudo divinitatis corporaliter (2) ad terram usque decidit, vita non privatus mirabiliter. In ipso enim lapsu, quamvis instar rote volveretur, Bavonem in auxilium vocat. Nec mora; ad funem ibidem pendentem manus applicat sicque aliquantulum ab infortunio relevatus terram duriter occupat, eius gracia salvatus quem invocarat.

5. —¹ i *add. sup. lin. cod.*

(1) L'expression est à rapprocher de celle qui se rencontre dans le § 3 de la Translation de 1058 : *locus Blandiniensis ad tam formosum visum ad unguem formatus* (p. 57). Nous ferons observer que le style de la dernière série de Miracles (III) s'apparente à celui de la seconde Translation (II), lequel se distingue fort de la première (I). (2) Cf. *Col.* 2, 9.

NOTE SUR LE CULTE ANCIEN DE S. BAVON

Le hollandiste Jean Périer n'a pas consacré moins de cinquante pages à la « gloire posthume » de S. Bavon. Celle-ci, écrit-il, prit de l'éclat dès sa mort et on peut — chose assez rare — en recueillir des témoignages contemporains. Par malheur, deux des premiers documents allégués par notre prédécesseur doivent être recusés par la critique. C'est d'abord le fameux poème *Audeo mira loqui*, longtemps attribué à S. Liévin (*Act. SS.*, Nov. t. 1, p. 380) et qui, en réalité, fut composé au XI^e siècle. Il y a, ensuite, un passage de la Passion apocryphe du même saint, où le pseudo-Boniface fait arriver Liévin au monastère de *Ganda* peu après le décès de S. Bavon : *magnificae sanctitatis virum et egregium confessorem Bavonem, recentiva morte in Domino pausantem atque gloriosus miraculis coruscantem* (*P.L.*, t. 87, col. 358). Or ce texte ne date que de 1050 environ. Quant au souvenir traditionnel d'une première élévation du corps de S. Bavon par S. Éloi (voir *Act. SS.*,

Oct. t. 1, p. 354), il est très sujet à caution ; la plus ancienne *Vita Bavonis*, du ix^e siècle commençant, n'en souffle mot.

Et pourtant, il convient de reconnaître que la diffusion du culte de S. Bavon semble avoir été assez rapide ; elle fut certainement plus large qu'on ne l'attendrait dans le cas de ce saint local, dont l'histoire ne rapporte pas d'actions bien remarquables. Répondant — par la négative — à la question *S. Bavon était-il évêque?*, nous avons rassemblé naguère de nombreuses mentions anciennes, surtout liturgiques, provenant de lieux fort divers ; nous y renvoyons le lecteur (*Anal. Boll.*, t. 63, 1945, p. 240-241).

Comment expliquer ce rayonnement ? Le fait que S. Bavon est connu comme le disciple de S. Amand le place dans le sillage d'un saint de grand renom, fondateur par surcroît de cette abbaye de *Ganda*, qui allait s'appeler Saint-Bavon. Signalons ici que dans une des plus anciennes litanies conservées, celle du psautier dit de Charlemagne, antérieur de quelques années à l'an 800, *Bavo* est invoqué à la suite d'*Amande* (M. COËNS, *Recueil d'études bollandiennes*, Bruxelles, 1963, p. 297). De même, dans des litanies de Lobbes, du x^e siècle (*ibid.*, p. 257). A Elnone, le nom de S. Bavon devait être familier. Un Arnon, qui y fut abbé, le fit sans doute connaître dans la région de Salzbourg : dans des litanies de la première moitié du ix^e siècle qui sont peut-être de Mondsee, S. Bavon figure déjà (*ibid.*, p. 192).

Arnon appartenait à l'entourage de Charlemagne. Rappelons, dans ce même cadre, qu'Éginhard fut abbé laïque à Gand ; il contribua sans doute à la célébrité de S. Bavon. Et d'Alcuin l'on a gardé un éloge métrique en son honneur (*M.G.*, *Poet. lat.* t. 1, p. 333). Au ix^e siècle, d'autre part, Bavon fut inscrit dans les martyrologes de Raban Maur, de Wandelbert et d'Usuard. Qu'il est annoncé souvent, au 1^{er} octobre, en compagnie de Germain d'Auxerre, de Remi de Reims et de Vaast d'Arras n'a pu que le grandir.

Autres indications. Lors des invasions normandes, les reliques de S. Bavon voyagèrent beaucoup. Saint-Omer, Laon, Nesle-la-Reposte conservèrent successivement le corps saint, qui ne demeura certes pas inaperçu sur les chemins de l'exil. Enfin, n'oublions pas que S. Bavon devint le patron de plus d'une église située sur le domaine assez étendu des moines de l'abbaye gantoise et que ceux-ci s'entendaient à mettre en œuvre les ressources d'une active propagande.

M. C.